

MM. Guimet, Valson, Gallon et Caillemer. Cette commission se réunira, dès qu'elle en recevra avis de M. Guimet.

*Séance du 28 mai 1889.* — Présidence de M. Léon Roux. — M. le Président adresse ses félicitations à M. Beaune, auquel l'Académie des sciences morales et politiques a décerné un prix pour son ouvrage sur le *Droit coutumier français*. — M. Bresson présente un rapport sur la candidature de M. Gaspard André, architecte, qui se présente pour obtenir la place de membre de la section des Beaux-Arts, en remplacement de M. Danguin, nommé membre émérite. Ancien élève des Ecoles des Beaux-Arts de Lyon et de Paris, le candidat doit sa réputation aux succès qu'il a obtenus dans de nombreux concours. A Paris, il a obtenu ainsi le premier prix dans le concours ouvert pour l'Hôtel de ville de Neuilly ; à Lyon, on lui doit le théâtre des Célestins, qui se distingue notamment par l'heureuse disposition des escaliers, la fontaine de la place des Jacobins, le temple protestant du quai de la Guillotière, le groupe scolaire de la rue Tronchet, et la nouvelle église, encore inachevée, de Saint-Joseph des Brotteaux. Son projet pour le monument de la place Perrache eût été une œuvre remarquable, qui eût frappé vivement les regards des étrangers, à leur entrée dans notre ville, si les exigences du programme ne l'avaient fait mettre hors concours. — Un rapport est présenté par M. Caillemer, sur la candidature de M. de Salvette, comme membre correspondant. Maître des requêtes au Conseil d'Etat, le candidat appartient à une famille dont plusieurs membres se sont distingués dans les Lettres et les Beaux-Arts. Plusieurs publications historiques lui sont dues : *Principales légations du Pape en France* ; *la Syrie avant 1860* ; *Etude sur les Sœurs de charité en Orient* ; *les Basiliques chrétiennes* ; *Tableau généalogique de la famille de Salvette*, travaux auxquels il faut ajouter une dissertation juridique sur les *Donations aux établissements publics de charité*. — M. Bonnel présente enfin un rapport sur la candidature de M. Cornu, membre de l'Académie des sciences, présenté comme membre associé de la Compagnie. L'Académie, dit le rapporteur, n'a point oublié l'empressement avec lequel M. Cornu s'est mis en rapport avec elle à l'occasion de l'érection de la statue d'Ampère. Né en 1841, le candidat a été un élève distingué de l'Ecole polytechnique, où il occupe aujourd'hui la chaire de physique. Ses travaux sur la lumière et l'électricité font autorité, et son caractère inspire la plus vive sympathie. — M. le Président termine la